

## Pierre Cuchet, nouveau Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Loir-et-Cher



Lundi 13 janvier 2020, Pierre Cuchet a pris ses fonctions de Directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de Loir-et-Cher, succédant ainsi à Carole Blanc (désormais Directrice du réseau administratif et de la contractualisation à la Caisse nationale).

Pierre Cuchet occupait précédemment la fonction de Directeur Délégué des Caisses de Seine Maritime.

Il exerce depuis 15 ans au sein de l'Assurance Maladie. Après une première expérience en Bourgogne, il a rejoint la Seine Maritime où il a exercé des fonctions de Direction sur l'ensemble du champ d'une CPAM.

Au travers de ces expériences, Pierre Cuchet a notamment développé des partenariats locaux afin de faciliter l'accès aux droits et aux soins des bénéficiaires de Seine Maritime. Il a également piloté le déploiement local de la stratégie de l'Assurance Maladie en matière de gestion du risque, en concertation avec les professionnels de santé du territoire et les partenaires. En parallèle de ses fonctions en CPAM, il a assuré une période d'intérim de Directeur au Centre de Traitement Informatique de Rouen.

Pierre Cuchet et ses équipes partagent trois grandes ambitions pour la CPAM de Loir-et-Cher :

- accompagner ses publics de manière attentionnée pour un juste et équitable accès aux droits, aux soins et à la santé et dans l'usage de ces nouveaux outils et services notamment en ligne ;
- faciliter l'accès aux droits et aux soins pour tous sur notre territoire avec la complémentaire santé solidaire, la mise en œuvre du reste à charge zéro pour les patients et, en lien avec les acteurs territoriaux de santé, l'accompagnement des professionnels dans le déploiement des nouvelles formes d'organisation de soins (Maisons de santé, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Assistants médicaux...) et des technologies (Dossier Médical Partagé, télémédecine) ;
- le tout en garantissant un service performant et de qualité à ses 290 000 bénéficiaires.

## A propos de l'Assurance Maladie de Loir-et-Cher

Au sein du réseau de l'Assurance Maladie, la CPAM de Loir-et-Cher joue un rôle majeur au service de la solidarité. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs du département - assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... - et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système.



PRÈS DE **800** MILLIONS D'€  
DE DÉPENSES DE SANTÉ



+ DE  
**290 000**  
ASSURÉS

**26 899** BÉNÉFICIAIRES

DE LA CMUC, DE L'ACS  
OU D'UNE AIDE FINANCIÈRE (ACTION SANITAIRE ET SOCIALE)



**138** ASSURÉS ACCOMPAGNÉS  
DANS LA LUTTE CONTRE  
LE RENONCEMENT AUX SOINS



**2 275** BILANS DE SANTÉ  
RÉALISÉS PAR LE CES DE BLOIS  
DONT 1 605 AUPRÈS DES PUBLICS FRAGILES



+ DE **1 450** PATIENTS ACCOMPAGNÉS  
LORS DU RETOUR À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION  
(ACCOUCHEMENT, PATHOLOGIE CHRONIQUE, CHIRURGIE)



**2 ASSURÉS SUR 3**  
POSSÈDENT UN COMPTE  
PERSONNEL AMELI



+ DE **37 000**  
DOSSIERS MÉDICAUX  
PARTAGÉS OUVERTS



**12** POINTS D'ACCUEILS ET **10** MAISONS DE SERVICES  
AU PUBLIC (MSP)

RÉPARTIS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT



**225**  
COLLABORATEURS

MOBILISÉS POUR  
«AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN»